SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE: Le 4 décembre 2023

HEURE: 19 h

PRÉSENTS: Armand Caron (maire suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Sonia Ryma Ait kheddache (greffière adjointe par intérim).

ABSENTS: Kassim Doumbia (maire) et Laurent Robichaud (conseiller).

PUBLIC: 23 personnes, dont un journaliste de l'Acadie nouvelle.

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulgation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux:

4.1 Réunion ordinaire du 6 novembre 2023

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 novembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Réunion extraordinaire du 9 novembre 2023

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Réunion extraordinaire du 16 novembre 2023

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 novembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

La greffière mentionne que tous les suivis ont été faits.

SHIPPAGAN

__ MAIRE

6. Correspondance

6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – novembre 2023

La greffière fait état des permis pour le mois de novembre 2023.

6.2.Autre

La municipalité a reçu une correspondance des résidents du secteur de Haut-Shippagan exprimant leurs préoccupations quant au bruit et aux excès de vitesse sur le chemin Haut-Shippagan ainsi de leur inquiétude pour ce qui est de l'emplacement des boites postales de Postes Canada.

Le conseil a reçu une lettre de remerciement de la part des petits pères Noël de Shippagan, îles Lamèque, Miscou, pour la contribution à l'achat des habits d'hiver et des bons d'épicerie durant le temps des fêtes.

M. le maire a reçu la copie conforme de la correspondance que M. Bernard Savoie, maire de la municipalité de l'Île-de-Lamèque, a envoyée au directeur général de la Banque Scotia, exprimant son mécontentement quant à la fermeture de la succursale établie à Shippagan depuis une soixantaine d'années et demandant de regarder à des pistes de solutions pour maintenir la succursale ouverte à Shippagan.

Le conseil a reçu une lettre de remerciement de la Fondation de l'Hôpital de Lamèque pour la contribution financière au développement de l'hôpital et du centre de santé communautaire de Lamèque.

M. le maire a reçu une lettre du ministre du Patrimoine canadien, en réponse à ses préoccupations concernant la coupure du financement de la fête nationale de l'Acadie. L'honorable Pascale St-Onge mentionne qu'il reconnait l'importance de souligner l'apport du peuple acadien au tissu culturel canadien et qu'il a confirmé un financement de 250 000 \$ pour la tenue des célébrations de la fête de l'Acadie en 2024.

7. Parole aux élus

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

8. Affaires nouvelles

8.1. Demande de représentation de Shippagan – Comité de Gestion Environnemental de la Rivière Pokemouche

Le conseil a reçu une demande du Comité de Gestion Environnemental de la Rivière Pokemouche afin que la municipalité nomme un représentant de Shippagan au sein de leur comité. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud de nommer madame Eda Roussel, conseillère responsable du volet environnemental, pour siéger sur leur comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Contribution supplémentaire 2024 – Projet de salle de toilette - Parc Inkerman Dans le cadre du projet de salle de toilette du Parc Inkerman financé par le Fonds pour le

développement des collectivités du Canada pour les anciens secteurs non constitués, une somme de 14 230 \$ est nécessaire afin de le compléter. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel d'octroyer les fonds manquants de 14 230 \$ dans le budget 2024 pour terminer les salles des toilettes.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

MAIRE

GREEFIÈRE

8.3. Demande de contribution financière – Coopérative carrefour santé communautaire Inkerman

La municipalité a reçu une demande de contribution financière de la part de la Coopérative carrefour santé communautaire Inkerman d'un montant annuel de 8 078 \$, et ce, pendant cinq ans. Il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer le don pour 2024 et de réévaluer annuellement leur demande en ayant en appui leur état financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Proposition - Fonds en fiducie pour l'Environnement

La proposition de VALORES pour le Fonds en fiducie pour l'Environnement a pour but de mettre en œuvre des approches fondées sur la nature pour prévenir l'érosion du littoral et réduire les répercussions des inondations côtières et de mettre à jour le Plan d'adaptation aux changements climatiques. Ayant des enjeux d'érosion et d'inondation importants dans l'ensemble de la municipalité, il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël de soutenir le projet de VALORES dans le cadre du Fonds en fiducie pour l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Demande de dons - Fondation Hôpital de Lamèque

La fondation Hôpital de Lamèque sollicite une contribution financière de 500 \$ de la part de la municipalité dans le cadre de leur campagne de financement annuelle 2023. Cette campagne « Grandir ensemble en santé » a pour but d'acheter de nouveaux équipements et d'améliorer la qualité des soins offerts à l'hôpital de Lamèque. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer le don de 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Demande sursis pour conteneur – 1479, rue Principale, Le Goulet

Le conseil a reçu une demande de M. Fabian Charlot et M^{me} Kathy Gilles, résidant au 1479, rue Principale à Le Goulet, afin d'obtenir un sursis quant au stationnement illégal d'un conteneur sur leur terrain. Sachant qu'ils ont déjà eu un sursis de l'ancien conseil municipal de Le Goulet et que ce sont de nouveaux arrivants qui utilisent le conteneur pour entreposer leurs biens personnels, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël d'accepter de leur octroyer une dernière date butoir, soit le 30 juin 2024. Également, il est résolu de leur demander de nettoyer convenablement leur terrain à cette date.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7. Nomination des représentants de l'employeur – Comité de négociation de la convention collective (section locale 1470-0 du Syndicat canadien de la fonction publique)

Considérant que la convention collective de la section locale 1470-0 du syndicat canadien de la fonction publique des employés syndiqués de la municipalité de Shippagan se termine le 31 décembre 2023. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud de nommer la directrice générale, M^{me} Elise Roussel, le maire suppléant, M. Armand Caron, ainsi que la conseillère aux ressources humaines, M^{me} Marie Lou Noël, à titre de membres du comité de négociations pour l'employeur et de débuter les négociations en janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SHIPPAGAN

MAIRE

GREFFIÈRE

8.8. Vente du Spa au Camping Shippagan par appel d'offres

À la suite de l'appel d'offres pour la vente du Spa non utilisé du Camping Shippagan, sept personnes ont soumis une offre d'achat. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité vende le spa au plus haut soumissionnaire, soit à M. Claude Ferron pour la somme de 3 240 \$, taxe en surplus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Le maire suppléant fait la lecture du rapport du maire.

10. <u>Levée de l'assemblée</u>

La réunion est levée à 19h57.

11. Parole au public

Le maire suppléant donne la parole au public.

La séance se termine à 20h28.

SHIPPAGAN

_ MAIRE

PV réunion ordinaire 4 décembre 2023